

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA



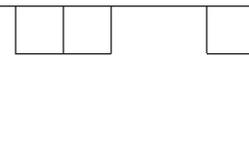
RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CRDSC 2010-2011

de la présidente du Conseil du CRDSC
CARLA QUALTROUGH

31 juillet 2011



TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION	2
Participants	2
Sommaire du plan d'entreprise remis au ministre d'État (Sports)	3
Plan d'entreprise	3
Budget	3
RÉSULTATS ET RENDEMENT POUR 2010–2011	4
Objectif 1 : Accroître l'excellence en sport en prévenant ou en réduisant le nombre de différends sportifs, créant ainsi une culture axée sur l'équité au sein du système sportif canadien.	4
Objectif 2 : Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité.	4
Objectif 3 : Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence.	5
CONCLUSION	8
Annexe A : Biographies des administrateurs et du personnel du CRDSC	9
Annexe B : Plan d'entreprise pour l'exercice financier 2010–2011	13
Annexe C : Comités du CRDSC pour 2010–2011	20
Annexe D : Rapport des vérificateurs pour l'exercice financier 2010–2011	21
Annexe E : Statistiques sur les dossiers 2010–2011 du CRDSC	32
Annexe F : Liste des arbitres et médiateurs du CRDSC	36

INTRODUCTION

Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « CRDSC ») a été créé en juin 2003 par une loi du Parlement, la *Loi sur l'activité physique et le sport* (la « Loi »). Les membres du conseil d'administration d'origine du CRDSC (le « conseil ») ont été nommés par le ministre du Patrimoine canadien. Le conseil est composé d'administrateurs bénévoles et il a le mandat de diriger le CRDSC et de superviser ses activités. Le présent rapport fait le point sur les activités du Centre et évalue les résultats des activités du conseil d'administration du CRDSC pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 (la « période »).

PARTICIPANTS

La présidente du conseil d'administration, Carla Qualtrough, et la directrice exécutive, Marie-Claude Asselin, ont préparé le présent rapport au nom du conseil d'administration du CRDSC.

Voici la liste des membres du conseil d'administration pour 2010–2011 :

ADMINISTRATEURS

Carla Qualtrough (présidente du conseil d'administration)

Luc Arseneau

Anne Benedetti

Alexandre Charbonneau

Miray Cheskes Granovsky

Frank Fowle

Clayton A. Miller

Aimable Ndejuru

John F. Reid

Allan J. Sattin

Michael A. Smith

Judith Ann Tutty

Marie-Claude Asselin (membre d'office)

L'annexe A du présent rapport contient les biographies des administrateurs et des membres du personnel.

SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE REMIS AU MINISTRE D'ÉTAT (SPORTS)

Le Conseil d'administration a préparé un plan d'entreprise et un budget pour la période. Ce plan d'entreprise a été conçu afin de permettre la réalisation du mandat du CRDSC en vertu de la Loi. Il est reproduit à l'annexe B. Le CRDSC s'est vu accorder 861 750 \$ en soutien financier de Sport Canada au cours de la période.

PLAN D'ENTREPRISE

Pour cette période, le conseil d'administration du CRDSC avait établi les objectifs suivants :

OBJECTIF 1 : Accroître l'excellence en sport en prévenant ou en réduisant le nombre de différends sportifs, créant ainsi une culture axée sur l'équité au sein du système sportif canadien.

- 1.1 Continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation pour prévenir et régler les différends liés au sport
- 1.2 Renouveler la liste des arbitres et médiateurs du CRDSC, et leur offrir une formation pertinente
- 1.3 Rehausser le niveau d'expertise du CRDSC en offrant de la formation aux membres du personnel et de son conseil d'administration
- 1.4 Mettre en œuvre un plan pour la création d'un programme de services rémunérés à l'intention des organismes provinciaux de sport et envisager une offre de service aux départements de sport des collèges et universités

OBJECTIF 2 : Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité.

- 2.1 Accroître les interactions avec la communauté sportive canadienne par la formation et la consolidation de partenariats de long terme et axés sur des projets
- 2.2 Faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques qui visent à créer une culture d'équité
- 2.3 Élaborer des programmes éducatifs et de prévention des différends novateurs et adaptés, à tous les membres de la communauté sportive canadienne

OBJECTIF 3 : Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence.

- 3.1 Élaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion et de régie interne transparentes et responsables
- 3.2 Adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et intégrer l'utilisation des nouvelles technologies à la gestion des différends
- 3.3 Gérer tous les différends reliés au sport d'une manière juste et efficace
- 3.4 Mettre à profit l'expertise pertinente disponible ailleurs dans le monde et former des partenariats internationaux dans le domaine du règlement des différends sportifs pour continuer à améliorer ses services à la communauté sportive du Canada
- 3.5 S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, à ses règlements et à toute entente dont le CRDSC est signataire

BUDGET

Le plan a été conçu selon un budget pour la période, totalisant 861 750 \$, qui comprenait les éléments suivants :

130 000 \$ pour les frais d'administration et régie interne

35 000 \$ pour les besoins liés aux langues officielles

300 000 \$ pour les opérations incluant la gestion des dossiers, le Centre de ressources et la prévention

396 750 \$ pour les ressources humaines

RÉSULTATS ET RENDEMENTS POUR 2010–2011

RÉALISER LES OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

Cette section évalue les résultats atteints durant la période.

OBJECTIF
01 ACCROÎTRE L'EXCELLENCE EN SPORT EN PRÉVENANT
OU EN RÉDUISANT LE NOMBRE DE DIFFÉRENDS
SPORTIFS, CRÉANT AINSI UNE CULTURE AXÉE SUR
L'ÉQUITÉ AU SEIN DU SYSTÈME SPORTIF CANADIEN

1.1 Continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation pour prévenir et régler les différends liés au sport

Le CRDSC a fait une promotion active du recours à la facilitation de règlement et la médiation lors de dossiers non liés au dopage. Cette approche a permis de régler 46 % des dossiers non liés au dopage au cours desquels les parties ont su conclure entente de règlement volontairement. Ces résultats, dont tout le monde sort gagnant, sont essentiels pour préserver et maintenir des relations de travail positives entre les membres de la communauté sportive impliqués dans ces différends, entre les organismes nationaux de sport et leurs athlètes, et entre les organismes nationaux et leurs organismes constituants provinciaux.

Un essai du processus de facilitation de règlement pour la gestion des dossiers liés au dopage, qui a duré deux années, a pris fin au cours de la période. Une évaluation a ensuite eu lieu avec la participation des parties, du CCES et des médiateurs impliqués dans ces dossiers. L'évaluation a amené à conclure que la facilitation de règlement était profitable pour les athlètes et pour le CCES, car elle leur permet d'engager des discussions concernant les affaires de dopage dans un cadre confidentiel et sans préjudice. Ce processus fera donc partie, dorénavant, de la procédure standard suivie par le CRDSC pour gérer les dossiers de dopage.

1.2 Renouveler la liste des arbitres et médiateurs du CRDSC, et leur offrir une formation pertinente

En mars 2010, un appel de propositions a été publié en vue de recruter des arbitres et médiateurs pour renouveler la liste des spécialistes du CRDSC. À l'issue d'un processus de sélection minutieux, 46 professionnels hautement qualifiés ont été nommés, dont 12 sont de nouvelles recrues. La composition de la nouvelle liste des arbitres et médiateurs, entrée en vigueur le 1^{er} février 2011, reflète les besoins du Secrétariat de règlement des différends du CRDSC, notamment en augmentant la proportion de médiateurs et de professionnels bilingues, et en couvrant tout le pays, des Territoires du Nord-Ouest à la Nouvelle-Écosse. La liste des arbitres et médiateurs du CRDSC se trouve à l'Annexe F de ce rapport.

Les membres de cette nouvelle liste se sont réunis à Montréal en janvier 2011 dans le cadre de la Conférence annuelle des arbitres et médiateurs du CRDSC. Le programme comprenait des présentations de conférenciers et experts invités, ainsi que des discussions sur divers sujets ayant trait à des questions de procédure et à l'interprétation des règles et lois applicables. Les membres de la liste ont également bénéficié de séances de formation, individuellement et en groupe, qui portaient sur l'utilisation des nouveaux outils technologiques dont le CRDSC s'est doté. Une démarche engagée par le CRDSC a permis de faire reconnaître sa Conférence annuelle des arbitres et médiateurs comme activité de formation permanente par les barreaux du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

1.3 Rehausser le niveau d'expertise du CRDSC en offrant de la formation aux membres du personnel et de son conseil d'administration

Les sept nouveaux administrateurs nommés par le Ministre pendant la période ont participé à une séance d'orientation en ligne de trois heures, dirigée par des employés du CRDSC. La séance avait pour but de clarifier le positionnement du CRDSC au sein du système de sport, ses obligations sur le plan juridique et du financement, ainsi que son fonctionnement quotidien. De plus, tous les membres du personnel ont pris part à des activités de perfectionnement professionnel pertinentes au cours de la période, qui avaient pour but de renforcer leur efficacité dans l'exécution de leurs tâches et d'améliorer de manière générale la qualité des services fournis aux clients du CRDSC.

1.4 Mettre en œuvre un plan pour la création d'un programme de services rémunérés à l'intention des organismes provinciaux de sport et envisager une offre de services aux départements de sport des collèges et universités

Au cours de la période, le CRDSC a commencé à faire connaître l'existence de ses services offerts contre rémunération aux organismes de sport provinciaux et à d'autres organismes de sport non subventionnés par Sport Canada. Plusieurs propositions de prix ont été demandées et un dossier a été soumis dans le cadre de cette offre de services rémunérés au cours de la période. Sous cette même initiative, la directrice exécutive a dirigé six ateliers pour des organismes de sport non subventionnés et des universités. Toujours dans le cadre des services rémunérés, le CRDSC a ouvert une partie de sa Conférence des arbitres et médiateurs au public et y a découvert une excellente occasion d'accroître sa visibilité auprès de la communauté juridique.

OBJECTIF
02

RENFORCER LA CAPACITÉ DES DIRIGEANTS ET PARTICIPANTS DE LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE EN CRÉANT UNE CULTURE POSITIVE AXÉE SUR L'ÉQUITÉ

2.1 Accroître les interactions avec la communauté sportive canadienne par la formation et la consolidation de partenariats de long terme et axés sur des projets

Au cours de la période visée, le CRDSC a travaillé en étroite collaboration avec le Conseil des Jeux du Canada pour réviser sa politique d'appel interne, ainsi que d'autres politiques relatives aux Jeux, et former des membres clés de son personnel de mission en matière de prévention et de règlement des différends. Des membres du personnel du CRDSC étaient également sur place aux Jeux du Canada de 2011 à Halifax, prêts à fournir gratuitement et sur demande des services de règlement et aussi pour offrir des renseignements et promouvoir ses activités à partir de son kiosque d'information.

Le personnel du CRDSC a publié des articles dans le magazine Plan du coach, dans le cadre de son partenariat continu avec Entraîneurs du Canada, et dirigé une séance d'orientation à l'intention des gestionnaires de programme de Solution sportive, qui s'inscrivait dans sa relation de long terme avec AthlètesCAN.

2.2 Faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques qui visent à créer une culture d'équité

Plusieurs ateliers, tables rondes et présentations ont été organisés par le personnel du CRDSC et par les arbitres et médiateurs qui figurent sur sa liste, afin de familiariser les membres de la communauté sportive avec les stratégies de prévention et les processus de règlement équitable des différends sportifs. À de nombreuses occasions, des membres du personnel du CRDSC ont tenu des kiosques d'information dans le but de promouvoir les services du CRDSC et de faire passer des messages éducatifs clés, au moyen de diverses publications et d'échanges individuels avec les membres de la communauté sportive. Parmi les événements d'envergure nationale auxquels le CRDSC a participé, notons la conférence annuelle d'Officiels sportifs Canada, le Forum d'AthlètesCAN, la conférence Leadership sportif et les Jeux du Canada à Halifax.

Au cours de la période, le CRDSC a fait parvenir diverses publications et des articles promotionnels du CRDSC à tous les organismes nationaux de sport financés par Sport Canada et à tous les Centres de sport canadiens, pour qu'ils soient présentés dans leurs bureaux et distribués à leurs membres.

2.3 Élaborer des programmes éducatifs et de prévention des différends novateurs et adaptés, à tous les membres de la communauté sportive canadienne

Le CRDSC s'est adressé aux administrateurs de sport de tous les niveaux du système sportif du Canada, avec sa brochure intitulée « Guide du franc jeu pour administrateurs », publiée au cours de la période. Le Guide rappelle aux décideurs, en douze courts chapitres, comment « jouer franc jeu » dans les bureaux et salles de réunion, en observant les meilleures pratiques de gestion au sein de leurs organismes de sport.

De nouveaux outils d'éducation ont été élaborés pour accroître l'interactivité et encourager la participation aux ateliers du CRDSC sur la prévention et le règlement des différends liés au sport; la banque de scénarios de cas du CRDSC a été enrichie et des scénarios de jeu de rôles ont été mis au point pour offrir des activités de résolution de problème réalistes, qui permettent de diffuser des messages éducatifs visant les athlètes, entraîneurs, officiels et administrateurs.

OBJECTIF
03

OPÉRER ET DIRIGER UNE ORGANISATION FAISANT LA PROMOTION DE L'EXCELLENCE ET DE LA TRANSPARENCE

3.1 Élaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion et de régie interne transparentes et responsables

Au cours de cette période, le CRDSC a révisé sa Politique de gestion des plaintes et adopté un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) ainsi qu'une stratégie d'évaluation, conformes aux lignes directrices du Conseil du Trésor du Canada. Le CGRR, conçu pour surveiller l'efficacité du programme et évaluer la performance globale de l'organisme, sera pleinement mis en œuvre d'ici la fin de l'exercice financier 2011–2012.

Un problème technique survenu au mois de janvier 2011 a compromis le fonctionnement du site Internet du CRDSC pendant plusieurs semaines et a eu pour effet que la base de données de jurisprudence est temporairement incomplète. Le processus de récupération est avancé, mais cette expérience a fait ressortir la nécessité de se doter d'une politique de gestion des risques et d'un plan de reprise après sinistre plus rigoureux, que le CRDSC élaborera et mettra en œuvre sous peu.

RÉSULTATS ET RENDEMENTS POUR 2009–2010

3.2 Adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et intégrer l'utilisation des nouvelles technologies à la gestion des différends

Le CRDSC profite davantage des innovations technologiques afin d'améliorer le fonctionnement de son tribunal et devenir un organisme sans papier. Le CRDSC a converti toutes les archives de son tribunal en documents électroniques et ne produit de dossiers sur support papier que si la nature du dossier l'exige.

Conformément à cet objectif stratégique, le CRDSC a créé un portail de gestion de dossiers (PGD) afin que les parties aux dossiers puissent accéder à leurs dossiers en ligne en tout temps, de n'importe où, pour consulter tous les documents reliés aux dossiers ainsi qu'un calendrier interactif comportant des rappels automatiques des échéances à respecter et des dates des réunions. Ce nouvel outil en ligne sécurisé vise principalement à donner plus de liberté et de souplesse aux parties, en mettant fin aux problèmes de capacités de boîtes de courriel insuffisantes, aux déplacements fréquents, aux numéros d'accès aux conférences téléphoniques oubliés ou encore aux erreurs de dates ou horaires notés. Une version mobile du PGD est également accessible à partir de la plupart des appareils portatifs courants, tels que Blackberry et iPhone. À la fin de la période, un dossier réel avait été géré au moyen du PGD. Le PGD est disponible et opérationnel dans les deux langues officielles. Il s'agit d'un outil solide et unique dans le domaine du règlement des différends sportifs qui propulse le CRDSC à la fine pointe de la prise en charge de technologie au niveau international.

3.3 Gérer tous les différends reliés au sport d'une manière juste et efficace

Au cours de la période, le CRDSC a été saisi d'un total de 57 nouveaux différends qui portaient sur des questions telles que la sélection d'équipes, l'octroi de brevets aux athlètes, la discipline et la gouvernance. Trente de ces différends concernaient des allégations de violations des règles antidopage. Les événements entourant le programme de football de l'Université de Waterloo expliquent en grande partie ce nombre exceptionnellement élevé d'affaires de dopage. Un différend relatif à une sélection d'équipe survenu avant les Jeux du Canada 2011 de Halifax a été réglé dans le cadre du programme des services payants, mais aucun

différend n'a nécessité l'assistance du CRDSC pendant des Jeux. Les nouveaux dossiers provenaient de 17 disciplines sportives, dont 16 concernant le dopage en football universitaire.

Treize des 27 dossiers non reliés au dopage ont été réglés par décision arbitrale et 3 autres ont été retirés par les demandeurs. Le délai moyen de règlement des dossiers non reliés au dopage s'établissait à 39 jours.

Parmi les 30 dossiers liés au dopage, 23 ont donné lieu à une renonciation à une audience, 4 ont été tranchés par décision arbitrale, 2 dossiers ont été retirés et un autre dossier soumis à un arbitrage est en cours. Sept des dossiers liés au dopage concernaient des violations des règles antidopage qui ne résultaient pas d'analyses de laboratoire. Le délai moyen de règlement des affaires de dopage a été de 36 jours.

Le Code canadien de règlement des différends sportifs a été modifié à la suite d'un examen interne, en partie pour incorporer les changements apportés aux règles antidopage. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1^{er} février 2011.

Tous les différends sportifs soumis au CRDSC au cours de la période ont été gérés de façon équitable et efficace. Pendant la période, une plainte déposée contre un membre de la liste des

GRAPHIQUE

02

RÉPARTITION DES DIFFÉRENDS SELON LES DISCIPLINES SPORTIVES

Les demandes provenaient des disciplines sportives suivantes :

DISCIPLINE	NOMBRE DE DOSSIERS
Football	27
Canoë-kayak	8
Escrime	3
Athlétisme	2
Boxe	2
Patinage de vitesse	2
Squash	2
Taekwondo	2
Badminton	1
Basketball	1
Judo	1
Karaté	1
Racquetball	1
Soccer	1
Sport équestre	1
Tennis de table	1
Water Polo	1

GRAPHIQUE

01

TYPES DE DIFFÉRENDS

Les types de différends gérés étaient les suivants :

TYPE DE DIFFÉREND	NOMBRE DE DOSSIERS
Dopage	30
Brevets	12
Sélection et admissibilité	11
Discipline	1
Régie interne	1
Autre	2

arbitres et médiateurs du CRDSC a été analysée et jugée sans fondement par un enquêteur indépendant.

En octobre 2010, le Programme *pro bono* a été lancé afin de permettre aux parties non représentées, dont les moyens financiers sont limités, d'avoir accès à des conseils et services juridiques gratuits pour les aider à présenter leur dossier devant le CRDSC. Grâce à ce programme, plusieurs parties à des dossiers soumis au CRDSC ont déjà pu se faire représenter gratuitement par un avocat.

3.4 Mettre à profit l'expertise pertinente disponible ailleurs dans le monde et former des partenariats internationaux dans le domaine du règlement des différends sportifs pour continuer à améliorer ses services à la communauté sportive du Canada

Au début de la période, la directrice exécutive du CRDSC a participé à titre de conférencière invitée au premier Legal Arab Sport Forum tenu en Égypte, où elle a partagé l'expérience du Canada en ce qui a trait à l'établissement d'un tribunal arbitral du sport. Ce forum a été très utile pour promouvoir les intérêts, les valeurs et les principes éthiques du Canada dans le domaine du sport, dans une région du monde où le règlement extrajudiciaire des différends n'a pas encore été appliqué de manière formelle aux différends liés au sport. Il s'agissait également d'une excellente occasion de faire valoir le CRDSC comme centre d'excellence dans le domaine de RED en sport à de nouvelles connaissances au niveau international qui pourraient donner lieu à de futurs partenariats.

Afin de continuer à perfectionner ses politiques et pratiques dans son domaine d'expertise, le CRDSC a accru ses démarches pour entrer en contact avec d'autres organismes qui appliquent des mécanismes de règlement extrajudiciaire des différends au milieu du sport, dans d'autres pays. Au cours de la période, le CRDSC a renforcé ses relations avec Sport Resolutions au Royaume-Uni et avec le Tribunal du sport de la Nouvelle-Zélande. Un nouveau partenariat a également fait l'objet de discussions avec l'Agence d'arbitrage du sport du Japon; une entente a été conclue pour permettre au CRDSC d'accueillir un stagiaire de l'Agence au cours du prochain exercice financier.

3.5 S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, à ses règlements et à toute entente dont le CRDSC est signataire

Au cours de la période visée, le CRDSC s'est conformé à toutes ses obligations légales et contractuelles.

Comme l'exige l'article 32 de la Loi, le plan d'entreprise du CRDSC pour l'exercice 2011–2012 a été soumis au ministre d'État (Sports) le 1^{er} mars 2011. Le plan indique que le CRDSC prévoit : (i) continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation lors de différends liés au sport; (ii) accroître son interaction avec les communautés sportives canadienne et internationale par le biais de partenariats de long terme et axés sur des projets; (iii) faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques visant à créer une culture d'équité; (iv) définir une stratégie de long terme; (v) continuer à introduire l'usage de nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité de

ses services de règlement des différends; et (vi) étendre les services de règlement des différends aux organismes de sport provinciaux, aux collèges et aux universités.

Le plan d'entreprise propose un budget qui prévoit des dépenses de 1 000 000 \$, réparties comme suit :

- 145 500 \$ pour les frais d'administration : bureau, gouvernance et communications;
- 35 000 \$ pour les besoins liés aux langues officielles : traduction de décisions et documents du CRDSC;
- 362 000 \$ pour les opérations et programmes : administration des dossiers, formation des arbitres et médiateurs, éducation et prévention; et
- 457 500 \$ pour les ressources humaines : honoraires professionnels, salaires et régimes d'avantages sociaux du personnel du CRDSC.

Une aide-comptable sous contrat a fourni des services de comptabilité au CRDSC au cours de la période. BDO Dunwoody, Comptables agréés et conseillers, a vérifié les comptes et transactions financières du CRDSC, et a soumis son rapport par écrit au Comité de vérification le 29 juin 2011. Le conseil d'administration a approuvé le rapport des vérificateurs le 13 juillet 2011. Le rapport des vérificateurs se trouve à l'annexe D du présent rapport. Le rapport des vérificateurs déclare que les politiques du CRDSC sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada et que le CRDSC est économiquement dépendant du financement du gouvernement pour ses opérations financières.

La contribution de Sport Canada au CRDSC pour la période s'élève à 861 750 \$ et les dépenses engagées se sont élevées à un total de 853 701 \$, répartis comme suit :

- 188 792 \$ pour les frais d'administration : bureau, gouvernance et communications;
- 35 415 \$ pour les besoins liés aux langues officielles : traduction de décisions et documents du CRDSC;
- 329 555 \$ pour les opérations et programmes : administration des dossiers, formation des arbitres et médiateurs, éducation et prévention; et
- 299 939 \$ pour les ressources humaines : honoraires professionnels, et salaires et régimes d'avantages sociaux du personnel du CRDSC.

Le CRDSC a dégagé un excédent de revenus sur ses dépenses de 8 760 \$. Au moment de l'approbation par le conseil d'administration des états financiers vérifiés, il restait un apport à recevoir de Sport Canada au montant de 32 669 \$.

Le CRDSC a également généré 11 142 \$ en revenus indépendants pendant la période. Les états financiers et le rapport des vérificateurs sont reproduits à l'annexe D.

CONCLUSION

Au cours de la période visée, sous le leadership de son nouveau conseil d'administration, le CRDSC a progressé dans la réalisation de son mandat et de ses priorités stratégiques.

À force d'encourager le recours à la facilitation et à la médiation pour le règlement des différends liés au sport, il a été possible d'intégrer de manière permanente un processus de facilitation de règlement adapté à la prise en charge des affaires de dopage et de faire découvrir à plusieurs parties des solutions créatives pour régler leurs différends à l'amiable, dont tout le monde sort gagnant.

Le CRDSC a accru ses interactions avec les communautés sportives canadienne et internationale grâce à des partenariats de long terme ou axés sur des projets particuliers, et resserré notamment sa collaboration avec le Conseil des Jeux du Canada, Entraîneurs du Canada et AthlètesCAN. Le CRDSC a réalisé les progrès les plus significatifs dans ses partenariats internationaux au cours de la période.

Afin de faire connaître à la communauté sportive les meilleures pratiques qui visent à créer une culture d'équité, le CRDSC a offert plus d'ateliers et fait plus de présentations que jamais, au cours de la période, et atteint de nouveaux segments de la communauté sportive du Canada grâce à son programme de services contre rémunération.

Le CRDSC a également complété avec succès le renouvellement de sa liste d'arbitres et médiateurs et a su attirer de nouvelles compétences et expertises afin de mieux répondre aux besoins du tribunal, notamment en augmentant la proportion de médiateurs et de spécialistes bilingues, tout en maintenant une excellente représentation géographique.

L'introduction d'autres technologies nouvelles a amélioré l'efficacité des services de règlement des différends du CRDSC, et lui a permis d'adopter des pratiques plus écologiques et d'encourager les parties à suivre son exemple.

Enfin, en plus d'augmenter sensiblement ses activités au titre des services rémunérés, sous forme d'ateliers d'information et à l'occasion de la conférence annuelle des arbitres et médiateurs, le CRDSC a également étendu la portée de ses services de règlement des différends en réglant un différend pour un organisme de sport provincial.

Étant donné le nombre record de dossiers dont il a été saisi au cours de la période, le CRDSC a fait face à des défis opérationnels qui l'ont obligé à différer ou retarder certaines activités non essentielles. À aucun moment, toutefois, la qualité des services du tribunal n'a été affectée par cette situation, grâce à la capacité du personnel du CRDSC à s'adapter et être flexible dans son approche. Le CRDSC continue à s'efforcer d'être un modèle de saines pratiques d'affaires pour tous les organismes de sport du Canada, et son Conseil d'administration demeure fidèle à sa vision d'un système de sport canadien qui traite ses membres de manière juste et équitable.

ANNEXE A :

BIOGRAPHIES DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL DU CRDSC

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Carla QUALTROUGH

(présidente)

Carla Qualtrough est avocate spécialisée en droits de la personne et directrice des initiatives sportives de l'organisation 2010 Legacies Now.

Carla se passionne à la fois pour les droits de la personne, le règlement extrajudiciaire des différends (RED) et le sport. Elle a été conseillère juridique pour le Tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique et pour la Commission canadienne des droits de la personne, et elle a travaillé comme formatrice, facilitatrice et médiatrice en RED. Carla a exercé des fonctions de conseillère principale pour le secrétaire parlementaire (Sport) du premier ministre, le secrétaire d'État (Activité physique et Sport) et le directeur général de Sport Canada. Elle a supervisé la création du CRDSC et géré l'élaboration de plusieurs programmes et politiques qui visaient à réduire les obstacles à la participation au sport.

Carla contribue bénévolement au milieu du sport à divers titres, notamment en siégeant au Comité paralympique international et au Comité olympique canadien. Elle a aussi été présidente du Comité paralympique canadien de 2006–2010.

Carla a remporté des médailles aux Jeux paralympiques de 1988 et 1992, en natation. Elle vit avec son époux et leurs trois enfants à Richmond, en Colombie-Britannique.

Luc ARSENEAU

Titulaire d'un baccalauréat en récréologie (1995) de l'Université de Moncton, Luc Arseneau poursuit sa carrière sportive dans le milieu cycliste, mais maintenant à titre d'entraîneur professionnel agréé. En 2001, il a développé et mis en place le Centre national de cyclisme du Canada atlantique.

A titre d'entraîneur, Luc en était à ses 4^e Jeux majeurs à Pékin en 2008 (Jeux Panaméricains de 2003 et 2007, et Jeux Paralympiques de 2004 et 2008).

Depuis 2001, il habite à Dieppe (Nouveau-Brunswick) avec sa femme et ses deux fils.

Anne BENEDETTI

Anne Benedetti a joué dans l'Équipe nationale de crosse du Canada et elle est actuellement avocate chez Goodmans LLP, où elle pratique le droit administratif et municipal. Elle est titulaire de diplômes de l'Université Queen's (BA.H., B.ED), de l'Université Western Ontario (LL.B.) et de l'Université d'Oxford (B.C.L.).

Anne a mené l'équipe de Queen's à deux championnats de crosse et a continué à faire partie de l'équipe de l'Université Western Ontario, à titre de joueuse et d'entraîneuse en chef. Ses réalisations en sport et dans ses études ont été reconnues à l'Université Queen's et à l'Université Western Ontario, et Châtelaine l'a nommée Femme d'influence / Leader de demain.

De 1999 à 2005, Anne a été membre de l'Équipe nationale de crosse du Canada, qui s'est classée quatrième à la Coupe du monde féminine de crosse en 2001. Durant ses études à Oxford, elle a obtenu le statut « full blue » de l'équipe d'Oxford et elle a été membre de l'Équipe nationale de crosse de l'Association des sports interuniversitaires de Grande-Bretagne.

Au cours de ses études de droit, elle a exercé la fonction de greffière au Tribunal arbitral du Sport (TAS) lors des Jeux du Commonwealth à Manchester.

Alexandre CHARBONNEAU

Titulaire d'un doctorat en physiologie de l'exercice, Alexandre Charbonneau est chercheur en physiologie du diabète et de l'obésité au centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec. Il est également professeur invité à l'Université Laval en plus d'avoir tenu le poste de chargé de cours à l'Université de Montréal et à l'Institut National d'Éducation Physique de la Catalogne pour son expertise en physiologie.

Ceinture noire 4^e dan en karaté Shotokan, il a participé à plusieurs compétitions internationales. Il a séjourné au Japon à maintes reprises pour parfaire ses connaissances de cet art martial. Maintenant retraité de la compétition, il offre ses conseils en entraînement à multiples athlètes de diverses disciplines sportives.

ANNEXE A : BIOGRAPHIES

En plus de ses activités de recherche, Alexandre donne des conférences en milieu scolaire pour sensibiliser les adolescents aux effets délétères de l'utilisation de stéroïdes anabolisants.

Frank FOWLIE

Frank Fowlie est chef de la direction et ombudsman à www.internetombudsman.biz.

Frank a obtenu le titre de docteur en résolution de conflit (DCR) de l'Université La Trobe, à Melbourne. Il a suivi une formation en négociation dans le cadre du Programme sur la négociation de l'Université Harvard. Il a le titre de Fellow du National Centre for Technology and Dispute Resolution de l'Université du Massachusetts, à Amherst. Frank est médiateur et arbitre agréé.

Frank a également été le premier ombudsman de l'association de droit privé Internet Corporation for Assigned Names and Numbers. Il a par ailleurs travaillé pour les Nations Unies dans le cadre d'une mission de deux ans au Timor-Oriental. Il était administrateur adjoint de la capitale du pays et a été nommé officier de l'ONU pour les Jeux olympiques. À ce titre, il a accompagné ce tout nouveau pays aux Jeux olympiques de Sydney.

Il est co-auteur d'un livre sur le Timor-Oriental et les Jeux olympiques, paru sous le titre de « *Prayer Road* ». M. Fowlie et son épouse Mary Ann vivent à Richmond (C. B.).

Miray Cheskes GRANOVSKY

Miray Cheskes Granovsky est avocate générale chez Papiers Couchés Atlantique, à Toronto. Elle a obtenu son diplôme de l'Osgoode Hall Law School, de l'Université York, et été admise au Barreau de l'Ontario en 1996. En 2003, Miray a obtenu une maîtrise en droit, dans le domaine du règlement extrajudiciaire de différends, de l'Osgoode Hall Law School. Elle détient également un baccalauréat en psychologie de l'Université de Toronto.

Miray a enseigné le droit des enfants à l'Université York et donné des conférences sur ce sujet. Elle a accompagné des étudiants en médiation de l'Osgoode Hall Law School et réglé par la médiation des différends dans le cadre d'un programme de médiation rattachée aux tribunaux de l'Ontario. Miray a fait du bénévolat pour le Child Advocacy Project, un service offert par Pro Bono Law Ontario, qui représente des clients dans des plaintes fondées sur les droits contre le système d'éducation publique.

Miray a co-présidé et continue d'organiser des événements pour soutenir des programmes et services offerts par plusieurs organisations sportives canadiennes, telles que Tennis Canada, Maccabi Canada et Israel Children's Centres-Canada. Elle rédige à l'occasion des articles à la pige traitant d'athlètes et de manifestations sportives pour *Canadian Jewish News*.

Clayton A. MILLER

Clayton Miller réside à Kelowna (C.-B.), où il pratique le droit et profite de la vie avec son épouse et leurs deux jeunes garçons.

Il a poursuivi ses études à l'Université de Colombie-Britannique, où il a obtenu des diplômes de premier cycle en physique et en enseignement secondaire. Il a obtenu son diplôme en droit à l'Université de la Saskatchewan et il est en train de rédiger sa thèse de maîtrise en droit.

Clayton a été membre de l'Équipe nationale de tir au pigeon d'argile pendant plus de 13 ans. Il a participé aux Jeux panaméricains en 1999 (médaillon de bronze) et 2003 (4^e place). Il a participé aux Jeux du Commonwealth en 2002 (médaillon d'or) et 2006 (médaillon de bronze). Il a également représenté le Canada aux Jeux olympiques de 1996.

Aimable NDEJURU

Aimable Ndejuru possède une expérience de plus de 22 ans en matière de droit de la personne. Aimable détient un doctorat en sciences du sport et en anthropologie de l'Université de Cologne et de la Deutsche Sporthochschule Köln en Allemagne. Il est détenteur d'un diplôme d'état en éducation physique et sport, avec spécialisation en athlétisme, basketball, lutte, escrime, boxe et tennis.

Entraîneur de sports à l'Université Nationale du Rwanda, à l'Institut Pédagogique Nationale et à l'École normale de Byimana, ses athlètes ont remporté des championnats régionaux. En Allemagne, il a entraîné l'élite des athlètes dans les collèges et les clubs, en plus d'être journaliste et commentateur sportif à la Radio Deutsche Welle.

Au Canada, il a été chargé de cours et professeur au département de Kinanthropologie de l'Université du Québec à Montréal et aussi très actif dans le milieu communautaire et sportif de la ville de Montréal.

John F. REID

John Reid est l'époux de Rita. Ils ont deux enfants, aujourd'hui adultes, Jennifer et Sean, époux de Victoria. Le surintendant Reid est l'officier responsable de la Direction de l'arbitrage de la Gendarmerie royale du Canada, chargée des audiences disciplinaires formelles au sein de la GRC. Il est diplômé de l'Osgoode Hall Law School.

John est un fervent amateur de hockey et un passionné de ce sport. Il a longtemps pratiqué ce sport, et entraîné et géré des équipes de hockey mineur et junior. Il est également arbitre et occupe actuellement le poste d'arbitre en chef de l'Association de hockey mineur du district d'Ottawa.

Allan J. SATTIN

Allan J. Sattin, c.r. est avocat à Calgary, au sein du cabinet Spier Harben. Il a obtenu un baccalauréat ès arts à l'Université de l'Alberta (Calgary) (1965) et un baccalauréat en droit à l'Université de Toronto (1969). Allan a représenté des plaignants dans des affaires relatives à des blessures liées au sport, et agi au nom d'athlètes et de groupes sportifs dans des affaires d'octroi de brevets et d'autres questions de droit.

Allan a commencé à pratiquer le judo en 1965 et il est actuellement ceinture noire, 6^e dan. Il est instructeur en chef au Hiro's Judo Club de Calgary. Il a participé à des compétitions de judo, et il a également une expérience de ce sport à titre d'entraîneur, d'administrateur et d'officiel. Allan est président sortant et présentement trésorier de Judo Canada.

Le dévouement de M. Sattin à l'égard du sport a été reconnu par l'Alberta, à l'occasion du centenaire de la province (2005). Il était l'un des 100 récipiendaires du Alberta Centennial Salute to Sport and Recreation, décerné pour souligner leur contribution au développement du sport et du loisir dans la province.

Michael A. SMITH

Michael A. Smith a longtemps pratiqué la lutte. Il a été membre de l'équipe nationale du Canada de 1995 à 2001; il a représenté le Canada aux Championnats mondiaux et panaméricains, et a été remplaçant pour les Jeux olympiques de 1996.

Tout en faisant de la compétition, Michael a obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université Western Ontario et fait ses études de droit à l'Université du Manitoba.

En 2001, Michael s'est retiré de la compétition pour se consacrer à une carrière en droit à Ottawa. Partenaire de Langevin Morris Smith LLP, il est spécialisé en litiges criminel et civil, en plus du droit administratif des sports. Il enseigne également le droit criminel à l'Université Carleton.

En 2000, Michael s'est joint à Athlètes CAN et en a assuré la présidence jusqu'en 2006. Il a également représenté les athlètes à divers grands Jeux multisports, et représente les athlètes et entraîneurs au niveau provincial.

Michael est également directeur technique bénévole du National Capital Wrestling Club.

Judith Ann TUTTY

Après une quarantaine d'années de bénévolat aux niveaux local, provincial et national, à divers titres et auprès de plusieurs groupes, Judith Ann Tutty montre toujours autant d'enthousiasme.

Judith s'est principalement consacrée à CanoëKayak Canada, où elle a exercé diverses fonctions, dont celles de présidente du Comité national des officiels, de présidente du Comité des trophées et des prix, et de membre du Conseil des courses de vitesse. Elle a également cofondé Officiels sportifs Canada. Elle siège actuellement au Groupe de travail sur les sports du maire dans sa ville de résidence. Son dévouement lui a valu plusieurs prix prestigieux, dont le Sports Officials Canada/Fox 40 Sports Official of the Year Award, le Kitch MacPherson Award of Excellence 2007 ainsi que le R. Edgar Gilbert Award, Builder Category de CanoëKayak Canada.

Sur le plan professionnel, Judith a pris récemment sa retraite du cabinet d'avocats Blake, Cassels & Graydon LLP, de Toronto, où elle était secrétaire juridique.

Marie-Claude ASSELIN

(membre d'office)

Marie-Claude Asselin est directrice exécutive et chef de la direction du Centre de règlement des différends sportifs du Canada depuis avril 2007. Elle détient un baccalauréat et une maîtrise en Sciences de l'activité physique de l'Université Laval. Avant de se joindre au CRDSC, elle était gestionnaire en éducation à l'Agence mondiale antidopage. De 1997 à 2002, elle travaillait pour le Comité olympique canadien aux services de haute performance et services aux athlètes. Marie-Claude a enseigné au premier cycle universitaire et est une conférencière chevronnée, ayant fait des présentations à plusieurs symposiums, ateliers et conférences au Canada, aux États-Unis, en Australie, en Europe et en Afrique.

Elle possède une perspective multidimensionnelle du sport amateur grâce à plus de 30 années d'expérience en tant qu'athlète, entraîneure, officielle, administratrice et bénévole à différents échelons du système sportif allant du sport communautaire au sport interuniversitaire, plus particulièrement au hockey sur glace, au basketball et au soccer. Elle parle français, anglais et espagnol.

PERSONNEL DU CRDSC AU 31 JUILLET 2011

Liane MENDELSON

(Adjointe administrative, depuis le 24 mai 2011)

Liane Mendelsohn détient un baccalauréat en administration et a suivi une formation formelle en technologies de l'information. Elle a acquis une expérience en coordination de bureau, en gestion de base de données MS Access et en support technique informatique dans divers secteurs d'activité, notamment le secteur manufacturier, les services et le commerce de détail. Liane possède une expérience administrative en gestion de contrats militaires pour les armées canadienne et américaine ainsi qu'en gestion des stocks pour le secteur de l'alimentation santé biologique.

Sur le plan des loisirs, Liane a pratiqué plusieurs sports, dont le hockey, et plus récemment, elle a pris part à des compétitions de triathlon sprint et à des courses courtes distances.

Francine BLACK

(Adjointe exécutive, depuis le 30 mai 2011)

Francine est responsable de la gestion des dossiers au Secrétariat de règlement des différends et participe à l'administration générale du bureau du CRDSC. Elle détient un baccalauréat en kinésiologie de l'Université McGill et un diplôme d'études supérieures en administration du sport de l'École de gestion John Molson de l'Université Concordia. Francine a plusieurs années d'expérience en gestion de cas dans le secteur de l'assurance et elle a occupé plusieurs postes liés au sport dans des centres de culture physique et dans le milieu universitaire. Elle est parfaitement bilingue. Ancienne gymnaste, elle pratique la course à pied aujourd'hui avec passion, a participé à plusieurs demi marathons et a complété tout récemment le Marathon 2011 d'Ottawa.

Tanya GATES

(Chef des opérations, depuis le 13 juin 2011)

Tanya est responsable des activités administratives du CRDSC et plus particulièrement de fonctions dans les domaines de la comptabilité et de la gestion des risques, de l'évaluation et du contrôle de la qualité, de la gestion des ressources humaines et du développement des affaires. Elle a obtenu un baccalauréat ès sciences en loisir avec majeure en administration du sport, de l'Université Dalhousie, ainsi qu'un certificat en gestion des relations publiques de l'Université McGill. Elle a occupé des postes à responsabilités croissantes qui l'ont amenée à prendre en charge des fonctions opérationnelles, la planification d'événements spéciaux, la gestion des ressources humaines et la gestion budgétaire dans divers milieux, allant du sport universitaire à des établissements hôteliers. Récemment, Tanya a coordonné les événements spéciaux et VIP de la société hôte des Jeux du Canada 2011.

Julie STRONACH

(Coordonnatrice d'éducation et de communication, depuis le 15 juin 2011)

Julie est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en thérapie du sport et d'un diplôme d'études supérieures en administration du sport, de l'Université Concordia. Durant son parcours professionnel, Julie a élaboré du matériel éducatif ainsi qu'une plateforme d'apprentissage électronique pour des représentants commerciaux à l'échelle mondiale, et dirigé des séances de formation adressées à des directeurs marketing, dans les deux langues officielles. Elle a également travaillé pendant plusieurs années dans le milieu du sport universitaire et auprès d'un organisme provincial de sport. À titre de coordonnatrice du programme d'éducation et de communication, Julie est responsable de la création de contenu pour les programmes de prévention des différends du CRDSC et de la présence du CRDSC aux grandes manifestations sportives pour y faire la promotion de ses services.

ANNEXE B

PLAN D'ENTREPRISE DU CRDSC POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010-2011

INTRODUCTION

LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT

La Politique canadienne du sport identifie quatre objectifs principaux : accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport.

Les objectifs de participation et d'excellence visent l'accroissement de la capacité des individus, des collectivités et des institutions, de même que des ressources financières et matérielles du système sportif canadien.

L'objectif relatif aux ressources accrues vise à s'assurer que les composantes essentielles d'un système éthique de développement du sport centré sur les athlètes/participants sont en place, et continuellement modernisées et renforcées, selon les besoins.

La Politique canadienne du sport concentre les efforts des gouvernements sur l'identification et le renforcement des chaînons les plus faibles du système sportif canadien aux plans national, provincial, territorial et communautaire, afin d'en maximiser l'efficacité.

La *Loi favorisant l'activité physique et le sport* (L.C. 2003, C-2) (la « Loi ») a reçu la Sanction royale le 19 mars 2003. La Loi définit la politique gouvernementale en matière de sport et prévoit un règlement juste, équitable, transparent et rapide des différends sportifs. Elle prévoit en outre la création du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « CRDSC »). Le CRDSC a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2004.

ÉNONCÉ DE MISSION

En accord avec les objectifs poursuivis par la Politique canadienne du sport et en conformité avec les dispositions de la Loi, la mission du CRDSC est d'offrir à la communauté sportive un service national consacré à la prévention et au règlement des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une aide pour favoriser le règlement extrajudiciaire des différends.

CLIENTÈLE

Le cadre de responsabilité de Sport Canada exige que tous les organismes nationaux de sport (ONS) et organismes de services multisport (OSM) se dotent d'un mécanisme interne de règlement des différends. Les différends concernant des athlètes et des entraîneurs d'équipes nationales qui ne sont pas réglés à l'interne sont administrés par le CRDSC.

Les services rendus par le CRDSC peuvent également être offerts dans d'autres domaines d'un commun accord. Tous les ONS et OSM, et quiconque est affilié à un ONS ou OSM, notamment ses membres, peuvent convenir de soumettre un différend au CRDSC et bénéficier de ses services, à condition de remplir certains critères adoptés par le CRDSC.

Lorsque d'autres organismes de sport et leurs membres demandent à recourir aux services du CRDSC, le conseil d'administration peut, sous réserve de certaines conditions, leur donner accès au CRDSC, y compris par le biais de son nouveau programme de services rémunérés à l'acte.

CADRE LÉGISLATIF DU CRDSC

La Loi constitue le CRDSC, auquel elle confère un statut d'organisme à but non lucratif. Elle énonce sa structure, sa mission, ses attributions et ses règles de fonctionnement. Étant donné l'intention de faire du CRDSC un organisme indépendant du gouvernement, la Loi précise que le CRDSC n'est pas mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, et qu'il n'est ni un établissement public, ni une société d'État.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Loi précise que le CRDSC doit être composé d'un Secrétariat de règlement des différends (le « Secrétariat ») et d'un Centre de ressources, mais elle laisse au CRDSC le soin de définir son mandat, ses devoirs et ses fonctions, afin de s'assurer qu'il pourra s'adapter à l'évolution des besoins de la communauté sportive dans le but d'accroître davantage les ressources dans la communauté sportive canadienne.

En vertu de la Loi, la direction et l'administration des affaires du CRDSC sont assurées par un conseil d'administration composé du directeur exécutif du CRDSC, qui est administrateur d'office, et de 12 autres administrateurs. En décembre 2003, le ministre a nommé les tout premiers administrateurs après consultation auprès de la communauté sportive. Les lignes directrices prévues à la Loi exigent que le conseil d'administration soit composé de femmes et d'hommes qui : a) sont voués à la promotion du développement du sport; b) possèdent une compétence et une expérience propres à aider le CRDSC à réaliser ses objectifs; c) sont représentatifs de la communauté sportive; et d) sont représentatifs de la diversité et de la dualité linguistique de la société canadienne. Depuis la nomination des nouveaux administrateurs par le ministre, en mai et novembre 2009, l'effectif du conseil d'administration du CRDSC est complet.

Le directeur exécutif est le chef de la direction du CRDSC. Le chef de la direction, qui exerce ses fonctions à temps plein, est chargé de la réalisation des objectifs et de la mission du CRDSC, notamment du pilotage des projets, des programmes et des services offerts par le CRDSC, et de la supervision de leur bonne mise en œuvre à travers le Canada. Le chef de la direction et le personnel coordonnent les activités et les projets dans le but de réaliser les objectifs du CRDSC et de fournir les services prescrits aux parties intéressées du CRDSC.

Le Secrétariat de règlement des différends et le Centre de ressources sont gérés à l'interne, par le personnel du CRDSC (le chef de la direction et trois employés).

Le conseil d'administration examine et révisé au besoin la gestion du Secrétariat et du Centre de ressources, au cours de l'exercice financier, afin de mieux répondre aux besoins de la communauté sportive.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009–2010 :

Allan J. Stiff (président du conseil, dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2009)

Carla Qualtrough (présidente du conseil depuis le 1^{er} décembre 2009)

Luc Arseneau (nommé le 6 mai 2009)

Anne Benedetti

Alexandre Charbonneau

Frank Fowlie (nommé le 1^{er} décembre 2009)

Miray Cheskes Granovsky (nommée le 12 mai 2009)

Clayton Miller

Aimable Ndejuru

Dianne Norman (dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2009)

Gordon E. Peterson (dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2009)

John F. Reid (nommé le 1^{er} décembre 2009)

Allan J. Sattin (nommé le 6 mai 2009)

Michael A. Smith (nommé le 6 mai 2009)

Judith A. Tutty (nommée le 1^{er} décembre 2009)

Marie-Claude Asselin (chef de la direction, membre d'office)

MEMBRES DU PERSONNEL POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009–2010 :

Les membres du personnel du CRDSC sont :

Marie-Claude Asselin, directrice exécutive et chef de la direction

Nathalie C. Labelle, adjointe exécutive

Fredy M. Luni, coordonnateur d'éducation et de communication

Anne Émilie Brisson, adjointe administrative (jusqu'au 29 janvier 2010)

Danielle Comeau, aide-comptable (consultante)

Les comptables agréés de la firme BDO Dunwoody ont été nommés par le conseil d'administration comme vérificateurs indépendants.

**ARBITRES ET MÉDIATEURS DÉSIGNÉS JUSQU'AU
31 DÉCEMBRE 2010, PAR PROVINCE :**

NOUVELLE-ÉCOSSE

Peter J. Mackeigan (Médiateur)
L'Honorable Stewart McInnes (Médiateur et Arbitre)

QUÉBEC

Dominique F. Bourcheix (Médiatrice)
Patrice M. Brunet (Arbitre)
Jean-Guy Clément (Arbitre)
Stephen L. Drymer (Médiateur et Arbitre)
Julie Duranceau (Médiatrice)
L. Yves Fortier (Arbitre)
L'Honorable Paule Gauthier (Médiatrice et Arbitre)
L'Honorable Benjamin J. Greenberg (Arbitre)
L'Honorable Marc Lalonde (Arbitre)
Richard W. Pound (Arbitre)
Bernard A. Roy (Arbitre)

MANITOBA

James W. Hedley (Arbitre)

ALBERTA

Roger Gunn (Médiateur)
Ian R. MacDonald (Médiateur)
Anton M.S. Melnyk (Médiateur et Arbitre)
Deborah Sword (Médiatrice et Arbitre)
John Harrison Welbourn (Arbitre)

YUKON

Joie Quarton (Médiatrice et Arbitre)

ONTARIO

Greg Ambrozic (Médiateur)
Larry Banack (Médiateur et Arbitre)
Roger Beaudry (Médiateur)
David Bennett (Médiateur)
L'Honorable John Watson Brooke (Arbitre)
Kevin M. Burkett (Médiateur et Arbitre)
Kileen Dagg Centurione (Médiatrice)
Jane H. Devlin (Médiatrice et Arbitre)
James E. Doyle (Arbitre)
Ross C. Dumoulin (Arbitre)
Steven C. Gaon (Médiateur)
Lyon Gilbert (Médiateur)
Paul-Denis Godin (Médiateur)
Kathleen J. Kelly (Médiatrice et Arbitre)
Bunny McFarlane (Médiatrice)
Richard H. McLaren (Arbitre)
Graeme Mew (Médiateur et Arbitre)
Henri Pallard (Arbitre)
Michel G. Picher (Médiateur et Arbitre)
Ed Ratushny (Arbitre)
George W. Taylor (Médiateur)

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Barbara Cornish (Médiatrice et Arbitre)
Carol Roberts (Arbitre)
John P. Sanderson (Médiateur et Arbitre)
Tricia C. M. Smith (Arbitre)

STRATÉGIE PLURIANNUELLE ET OBJECTIFS POUR 2008–2012

OBJECTIFS À LONG TERME 2008–2012

Les stratégies du CRDSC à long terme (quatre ans) sont fondées sur les objectifs de la Politique canadienne du sport, à savoir accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport, ainsi que sur la mission du CRDSC qui consiste à fournir un service national de règlement extrajudiciaire des différends sportifs.

a) Excellence et expertise

Accroître l'excellence au sein du système sportif canadien en renforçant une culture axée sur l'équité à travers des initiatives d'éducation et de prévention des différends et en fournissant des services exceptionnels de facilitation de règlement, de médiation et d'arbitrage afin de régler les différends sportifs.

b) Participation

Accroître l'accessibilité et l'inclusion du système sportif canadien en augmentant la capacité des dirigeants et des décideurs à prendre des décisions justes et impartiales et en fournissant des services de RED et les ressources du CRDSC partout au Canada dans les deux langues officielles.

c) Ressources

Renforcer la capacité des dirigeants et participants du système sportif canadien pour l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques judicieuses qui réduiront les risques de différends et pour l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à la gestion plus efficace des différends internes. Développer au sein du CRDSC la structure de services et de ressources nécessaire pour offrir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends optimal.

d) Interaction accrue

Créer et favoriser des relations harmonieuses avec les membres de la communauté sportive. Renforcer les partenariats existants et en créer de nouveaux afin de partager l'expertise et de maximiser l'impact de nos ressources respectives.

e) Gestion saine et efficace

Exploiter et administrer une organisation équilibrée, efficace, transparente et responsable qui fait preuve de leadership par son respect des valeurs humaines et des principes de régie interne et de gestion.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS 2009–2010

- Du 1^{er} avril 2009 au moment de l'impression, le CRDSC a géré un total de 32 nouveaux différends concernant des affaires ayant trait notamment à la sélection d'équipes, à l'octroi de brevets aux athlètes, à des mesures disciplinaires, à des questions de régie interne, et à de présumées violations des règlements antidopage. Trois différends étaient directement liés aux Jeux du Canada qui se sont déroulés à l'Île-du-Prince-Édouard; l'un d'eux était le premier cas d'arbitrage à être soumis dans le cadre du programme pilote de services rémunérés.
- Tous les médiateurs et arbitres qui figuraient sur la liste du CRDSC ont été reconduits jusqu'au 31 décembre 2010 et un nouveau médiateur a été ajouté à la liste afin de répondre à une demande croissante de services bilingues de règlement de différends.
- Une conférence a eu lieu en novembre 2009 pour tous les arbitres et médiateurs du CRDSC. Les arbitres et médiateurs y ont discuté de questions concernant l'application des nouvelles règles antidopage ainsi que de questions procédurales particulières aux différends sportifs.
- Un jeu interactif en ligne a été lancé au cours de l'été 2009 afin de promouvoir la médiation dans le domaine du sport et de familiariser les utilisateurs avec le processus de la médiation.
- Le CRDSC a participé à plusieurs conférences et événements au sein de la communauté sportive avec son kiosque d'information, et a animé plusieurs ateliers ainsi que publié des articles dans les bulletins d'organismes sportifs canadiens afin d'éduquer les membres de la communauté sportive en matière de prévention des différends.
- Le CRDSC a tenu un kiosque d'information aux Jeux du Canada et était prêt à fournir gratuitement sur place, et sur demande, des services de règlement des différends. Les Jeux n'ont toutefois pas donné lieu à des différends qui ont nécessité l'assistance du CRDSC.

- Le CRDSC a fait les premières démarches pour former un partenariat avec Sport Resolutions, le service de règlement des différends sportifs indépendant du Royaume-Uni. Le CRDSC coprésidera une conférence internationale sur le règlement des différends sportifs avec Sport Resolutions avant les Jeux olympiques et paralympiques de Londres en 2012.
- Au printemps 2009, le CRDSC a lancé sa nouvelle base de données de jurisprudence, dotée d'un moteur de recherche amélioré pour assurer une plus grande fiabilité des résultats de recherche.
- Les arbitres et médiateurs se servent de plus en plus des nouveaux outils technologiques mis à leur disposition pour les aider à gérer leurs dossiers de manière plus efficace.
- Au cours de la période, le CRDSC s'est conformé à toutes ses obligations d'ordre législatif et contractuel.
- En mai 2009, le ministre a nommé quatre nouveaux administrateurs en remplacement de ceux dont les mandats avaient expiré en novembre 2008. Le 30 novembre 2009, les derniers mandats des trois derniers administrateurs qui faisaient partie du conseil inaugural du CRDSC ont pris fin et le ministre a nommé trois nouveaux administrateurs pour les remplacer.
- Le nouveau conseil d'administration a organisé sa première retraite de planification stratégique en novembre 2009.

OBJECTIFS ET INITIATIVES POUR 2010-2011

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2010-2011

Les priorités du CRDSC pour l'exercice financier 2010-2011 sont notamment : (i) de continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation lors de différends liés au sport; (ii) d'accroître son interaction avec les communautés sportives canadienne et internationale par le biais de partenariats de long terme et axés sur des projets; (iii) de faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques visant à créer une culture d'équité; (iv) de renouveler sa liste d'arbitres et de médiateurs; (v) de continuer à introduire l'usage des nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité des services de règlement des différends; et (vi) d'étendre les services de règlement des différends aux organismes de sport provinciaux, aux collèges et aux universités.

Les activités prévues pour l'exercice financier 2010-2011 permettront de s'assurer que les deux principales composantes du CRDSC, le Centre de ressources pour la prévention des différends et le Secrétariat de règlement des différends, seront maintenues et améliorées.

L'objectif du Centre de ressources pour la prévention des différends est de fournir des informations et des outils pour aider les membres de la communauté sportive à prévenir les différends et de renforcer la capacité des ONS et OSM à gérer les différends lorsqu'ils ne peuvent être évités. Le CRDSC continuera d'offrir des ressources visant à faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques en matière d'élaboration de politiques et de prise de décision. Par le biais de son Centre de ressources pour la prévention des différends, le CRDSC continuera également d'offrir des activités personnalisées de sensibilisation et d'intervention et des ateliers sur la prévention des différends à l'intention des membres de la communauté sportive.

Lorsque surviendront des différends, le Secrétariat de règlement des différends continuera à offrir des services de grande qualité en matière de facilitation de règlement, de médiation, de méd-arb et d'arbitrage et veillera à intégrer l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la prestation de ces services auprès de la communauté sportive. Le CRDSC s'efforcera d'approfondir sa connaissance des bonnes pratiques dans le domaine du règlement des différends à l'échelle internationale, afin de

ANNEXE B : PLAN D'ENTREPRISE

pouvoir continuer à fournir à la communauté sportive du Canada des services d'une qualité de renommée mondiale. Le Secrétariat de règlement des différends formalisera par ailleurs son offre de services de règlement des différends à l'intention des organismes non subventionnés, dans le cadre du projet du CRDSC de mettre en place un programme de services rémunérés.

Après six années de fonctionnement, le CRDSC est considéré aujourd'hui comme un chef de file au niveau international et un modèle de bonnes pratiques en matière de règlement de différends sportifs. La tenue des Jeux olympiques et paralympiques de 2010 au Canada a servi de catalyseur pour l'établissement d'un dialogue et de partenariats internationaux. Après son partenariat avec Sport Resolutions, au Royaume-Uni, pour organiser une conférence en 2012, le CRDSC continuera à échanger ses connaissances avec d'autres partenaires dans le domaine de la prévention et du règlement de différends sportifs à l'échelle internationale.

Sur le plan organisationnel, le CRDSC a prévu d'élaborer un nouveau cadre de gestion et d'évaluation axé sur les résultats pour surveiller l'efficacité de ses programmes et initiatives, et d'entreprendre un examen de ses systèmes technologiques.

OBJECTIFS ET INITIATIVES 2010–2011

Accroître l'excellence en sport en prévenant ou en réduisant le nombre de différends sportifs, créant ainsi une culture axée sur l'équité au sein du système sportif canadien.

Initiatives :

- Continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation pour prévenir et régler les différends liés au sport
- Renouveler la liste des arbitres et médiateurs du CRDSC, et leur offrir une formation pertinente
- Rehausser le niveau d'expertise du CRDSC en offrant de la formation aux membres du personnel et de son conseil d'administration
- Mettre en œuvre un plan pour la création d'un programme de services rémunérés à l'intention des organismes provinciaux de sport et envisager une offre de services aux départements de sport des collèges et universités

Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité.

Initiatives :

- Accroître les interactions avec la communauté sportive canadienne par la formation et la consolidation de partenariats de long terme et axés sur des projets
- Faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques qui visent à créer une culture d'équité
- Élaborer des programmes éducatifs et de prévention des différends novateurs et adaptés, à tous les membres de la communauté sportive canadienne

Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence.

Initiatives :

- Élaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion et de régie interne transparentes et responsables
- Adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et intégrer l'utilisation des nouvelles technologies à la gestion des différends
- Gérer tous les différends liés au sport d'une manière juste et efficace
- Mettre à profit l'expertise pertinente disponible ailleurs dans le monde et former des partenariats internationaux dans le domaine du règlement des différends sportifs pour continuer à améliorer ses services à la communauté sportive du Canada
- S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, à ses règlements et à toute entente dont le CRDSC est signataire.

BUDGET 2010–2011

Conformément aux objectifs et aux activités planifiées pour 2010–2011, le budget total proposé pour cette période est de 861 750 \$ répartis comme suit :

ADMINISTRATION	130 000
LANGUES OFFICIELLES	35 000
OPÉRATIONS	300 000
RESSOURCES HUMAINES	396 750
DÉPENSES TOTALES	861 750
FINANCEMENT DE SPORT CANADA	861 750

BLOCS DE CONTRIBUTION

Administration :	(15 %)	130 000
Langues officielles :	(5 %)	35 000
Opérations :	(35 %)	300 000
Ressources humaines :	(46 %)	396 750

ANNEXE C

COMITÉS DU CRDSC POUR 2010–2011

Le président du conseil est membre de tous les comités sauf du comité de vérification.
Marie-Claude Asselin est membre d'office de tous les comités.

EXÉCUTIF

Carla Qualtrough (Présidente)
Anne Benedetti
Clayton Miller
Allan J. Sattin
Michael A. Smith

SERVICES DE RED

John F. Reid (Président)
Anne Benedetti
Miray Cheskes Granovsky
Clayton Miller
Michael A. Smith

VÉRIFICATION ET CONFORMITÉ

Clayton Miller (Président)
Luc Arseneau
Allan J. Sattin

PLAINTES

Miray Cheskes Granovsky (Présidente)
Frank Fowlie
John F. Reid

ÉDUCATION ET COMMUNICATION

Luc Arseneau (Président)
Miray Cheskes Granovsky
Aimable Ndejuru
Allan J. Sattin
Judith Ann Tutty

ÉVALUATION & TECHNOLOGIE

Frank Fowlie (Président)
Alexandre Charbonneau
Aimable Ndejuru
Michael A. Smith
Judith Ann Tutty

RESSOURCES HUMAINES

Alexandre Charbonneau (Président)
Allan J. Sattin (Président par intérim
depuis le 5 décembre 2010)
Luc Arseneau
Aimable Ndejuru

INTERNATIONAL

Anne Benedetti (Présidente)
Miray Cheskes Granovsky
Frank Fowlie
John F. Reid
Michael A. Smith

ANNEXE D

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009–2010

Centre de règlement des différends sportifs du Canada
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant

États financiers

État de la situation financière

État des résultats

État de l'évolution des actifs nets

État des flux de trésorerie

Notes complémentaires aux états financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs du Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de règlement des différends sportifs du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L., une société canadienne à responsabilité limitée/société en nom collectif à responsabilité limitée, est membre de BDO International Limited, société de droit anglais, et fait partie du réseau international de sociétés membres indépendantes BDO.

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

Rapport de l'auditeur indépendant

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de règlement des différends sportifs du Canada au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP¹

Comptables agréés

Montréal (Québec)
Le 29 juin 2011

¹ CA auditeur permis n° 10589

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L., une société canadienne à responsabilité limitée/société en nom collectif à responsabilité limitée, est membre de BDO International Limited, société de droit anglais, et fait partie du réseau international de sociétés membres indépendantes BDO.

BDO Canada LLP, a Canadian limited liability partnership, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada État de la situation financière

31 mars	2011	2010
Actif		
Court terme		
Encaisse	61 997 \$	246 577 \$
Débiteurs	291	2 036
Apport à recevoir, sans intérêt et remboursable sur demande (Note 4)	32 669	-
Taxes de vente à recevoir	45 884	16 003
Frais payés d'avance	12 314	10 958
	153 155	275 574
Immobilisations (Note 3)	16 039	18 421
	169 194 \$	293 995 \$
Passif et actifs nets		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	121 575 \$	103 706 \$
Apport à payer, sans intérêt et remboursable sur demande (Note 4)	-	151 430
	121 575	255 136
Actifs nets		
Investis en immobilisations	16 039	18 421
Non affectés	31 580	20 438
	47 619	38 859
	169 194 \$	293 995 \$

Au nom du conseil

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2011	2010
Produits		
Apport (Note 4)	861 750 \$	819 667 \$
Autre revenu	11 142	4 200
Remboursement de l'apport excédentaire (Note 4)	(10 431)	(151 430)
	862 461	672 437
Charges		
Générales et administratives		
Honoraires professionnels	48 423	40 720
Loyer	40 926	42 018
Frais de déplacements	23 985	29 105
Promotion et communications	20 989	2 337
Frais de bureau	14 557	12 683
Téléphone et télécommunications	10 302	8 764
Frais de réunions	10 096	21 729
Assurances	8 702	11 240
Frais de représentation	5 507	10 544
Amortissement	4 377	4 727
Intérêts et frais bancaires	928	1 321
	188 792	185 188
Ressources humaines		
Salaires et avantages sociaux	284 283	266 444
Formation	8 777	8 488
Honoraires professionnels	6 879	5 213
	299 939	280 145
Langues officielles		
Traduction des décisions	28 865	12 210
Traduction des documents	6 550	4 437
	35 415	16 647
Exploitation		
Frais reliés aux différends	211 242	94 973
Formation des arbitres et médiateurs	65 279	63 927
Frais reliés à l'éducation	53 034	28 499
	329 555	187 399
Excédent des produits sur les charges de l'exercice (Note 4)	8 760 \$	3 058 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

**Centre de règlement des différends sportifs du Canada
État de l'évolution des actifs nets**

Pour l'exercice terminé le 31 mars			2011	2010
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
Solde, au début de l'exercice	18 421 \$	20 438 \$	38 859 \$	35 801 \$
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	(4 377)	13 137	8 760	3 058
Investissement en immobilisations	1 995	(1 995)	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	16 039 \$	31 580 \$	47 619 \$	38 859 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	8 760 \$	3 058 \$
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement d'immobilisations	4 377	4 727
	13 137	7 785
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	1 745	(2 036)
Apport à recevoir	(32 669)	-
Taxes de vente à recevoir	(29 881)	5 475
Frais payés d'avance	(1 356)	1 288
Créditeurs et charges à payer	17 869	(4 090)
Apports à payer	(151 430)	149 561
	(182 585)	157 983
Flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(1 995)	(3 585)
(Diminution) augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	(184 580)	154 398
Encaisse, au début de l'exercice	246 577	92 179
Encaisse, à la fin de l'exercice	61 997 \$	246 577 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2011

1. Information générale

Le 19 mars 2003, le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (« CRDSC ») a été incorporé selon la *Loi favorisant l'activité physique et le sport* (Loi C-12). Il s'agit d'un organisme à but non lucratif, sans capital-actions et sans intention pécuniaire pour ses membres.

CRDSC est connu sous les noms suivants :

En français - Centre de règlement des différends sportifs du Canada

En anglais - Sport Dispute Resolution Centre of Canada

Mission du CRDSC

La mission du CRDSC est de fournir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire de différends sportifs ainsi que l'expertise et l'assistance concernant la résolution des différends sportifs.

2. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables de l'organisme sont en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les méthodes suivantes sont considérées particulièrement significatives :

Constatation des produits L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Cette méthode a pour effet de différer la constatation des apports affectés aux charges de périodes futures afin de reconnaître celles-ci quand leurs charges reliées sont encourues. Les apports affectés sont définis comme des apports auxquels sont rattachées des stipulations imposant la façon dont les ressources doivent être utilisées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers Les instruments financiers de l'organisme comprennent l'encaisse, les débiteurs, l'apport à recevoir et les créditeurs. À moins d'indication contraire, la direction estime que l'organisme n'est pas exposé à des risques de taux d'intérêt, de change et de crédit importants provenant de ces instruments financiers.

Juste valeur des actifs et passifs financiers Les actifs et passifs financiers, à savoir l'encaisse, les débiteurs, l'apport à recevoir et les créditeurs sont évalués à leur valeur comptable puisqu'elle est comparable à leur juste valeur en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2011

Classement des instruments financiers L'organisme classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes, en fonction de l'objectif pour lequel l'actif a été acquis. L'organisme applique une méthode comptable pour chaque catégorie de la façon suivante :

Actifs détenus à des fins de transaction

Cette catégorie comprend l'encaisse. Cet actif est comptabilisé au bilan à sa juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats.

Prêts et créances

Cette catégorie est composée des débiteurs et de l'apport à recevoir. Ces actifs sont constitués d'actifs financiers non dérivés découlant de l'octroi d'espèces ou d'autres actifs par un prêteur à un emprunteur en contrepartie de la promesse de remboursement. Ces actifs sont d'abord constatés à leur juste valeur et ensuite comptabilisés à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute réserve pour perte de valeur.

Autres passifs financiers

Cette catégorie comprend les créditeurs. Ces passifs sont initialement constatés à leur juste valeur puis comptabilisés au coût après amortissement, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction de chaque catégorie sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

Utilisations d'estimations La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants des actifs et passifs à la date des états financiers et sur les produits et charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction au fur et à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles dans le futur.

Immobilisations Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon les taux et méthodes suivants :

Équipement de bureau	20 % solde dégressif
Équipement informatique	30 % solde dégressif

Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2011

3. Immobilisations

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau	43 146 \$	31 557 \$	11 589 \$	14 486 \$
Équipement informatique	23 316	18 866	4 450	3 935
	66 462 \$	50 423 \$	16 039 \$	18 421 \$

4. Apports gouvernementaux

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu accordé 861 750 \$ (2010 - 819 667 \$) en assistance financière de Sport Canada. Au 31 mars 2011, il existe un solde net à recevoir à Sport Canada de 32 669 \$ (2010 - néant \$) enregistré dans les états financiers.

L'excédent de contribution à rembourser est constitué des montants suivants :

	2011	2010
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	8 760 \$	3 058 \$
Remboursement de l'apport excédentaire	10 431	151 430
Produits avant ajustement des apports	19 191	154 488
Autre revenu	(11 142)	(4 200)
Amortissement	4 377	4 727
Acquisitions d'immobilisations de l'exercice	(1 995)	(3 585)
Remboursement de l'apport excédentaire	10 431	151 430
Apport à recevoir à la fin de l'exercice	(43 100)	-
Apport à (recevoir) payer	(32 669) \$	151 430 \$

L'organisme est économiquement dépendant des apports gouvernementaux pour ses opérations financières.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2011

5. Engagements

L'organisme est engagé en vertu d'un contrat de location-exploitation venant à échéance le 30 novembre 2017.

Les paiements minimums futurs exigibles annuellement pour les cinq prochains exercices et par la suite sont les suivants :

2012	48 452 \$
2013	52 013
2014	52 606
2015	52 606
2016	52 606
Par la suite	<u>83 390</u>
	<u>341 673 \$</u>

6. Gestion du capital

L'organisme considère que son capital est composé de ses actifs nets, affectés et non affectés. Les actifs nets affectés sont constitués des montants investis en immobilisations.

Les objectifs de l'organisme en ce qui a trait à la gestion de son capital sont de s'assurer de protéger la continuité de l'exploitation afin de pouvoir fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une assistance en la matière. Les budgets annuels sont établis et surveillés afin de s'assurer que le capital de l'organisme est maintenu à un niveau satisfaisant.

Il n'y a pas eu de changement dans la gestion de son capital depuis l'exercice précédent.

Le capital de l'organisme est soumis à une exigence externe qui est présentée à la Note 4.

ANNEXE E

STATISTIQUES SUR LES DOSSIERS 2010-2011

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011)

NUMÉRO DU DOSSIER DIVISION TYPE DE DEMANDE	SPORT	TYPE DE DIFFÉREND	MEMBRE AYANT DÉPOSÉ LA DEMANDE	ARBITRE OU MÉDIATEUR	DURÉE DE LA PROCÉDURE	SOLUTION	REPRÉSENTANT JURIDIQUE
SDRCC 10-0120 Division ordinaire Facilitation de règlement	Sports équestres	Régie interne	OPS	Lyon Gilbert	216 jours (18 mars au 20 octobre 2010)	Demande retirée	Benoit Girardin (OPS) David Lech (ONS)
SDRCC 10-0121 Division ordinaire Arbitrage	Karaté	Sélection	Athlète	Henri Pallard	9 jours (23 avril au 2 mai 2010)	Décision - appel accordé	Steven Indig (ONS) John Curtis (Athlète)
SDRCC 10-0122 Division ordinaire Arbitrage	Boxe	Brevet	Athlète	Roger Gunn	59 jours (18 mai au 16 juillet 2010)	Entente de règlement	
SDRCC 10-0123 Division ordinaire Méd-arb	Tennis de table	Sélection	OPS	John P. Sanderson	66 jours (19 mai au 24 juillet 2010)	Décision - appel rejeté	
SDRCC 10-0124 Division ordinaire Arbitrage	Soccer	Admissibilité	OPS	Patrice M. Brunet	25 jours (27 mai au 21 juin 2010)	Décision - appel rejeté	Marc Legros (OPS) Pasquale Santini (ONS)
SDRCC 10-0125 Division ordinaire Arbitrage	Squash	Autre	Athlète	Graeme Mew	87 jours (5 juillet au 30 septembre 2010)	Décision - appel rejeté	Hilary Findlay (ONS)
SDRCC 10-0126 Division ordinaire Arbitrage	Canoë-kayak	Sélection	Athlète	Richard H. McLaren	10 jours (29 juillet au 8 août 2010)	Décision - appel rejeté	Anne Smith (Athlète)
SDRCC 10-0127 Division ordinaire Arbitrage	Taekwondo	Brevet	Athlète	John Watson Brooke	69 jours (1 ^{er} septembre au 9 novembre 2010)	Décision - appel rejeté	
SDRCC 10-0128 Division ordinaire Arbitrage	Football	Admissibilité	Université	Patrice M. Brunet	22 jours (23 septembre au 15 octobre 2010)	Décision - appel rejeté	
SDRCC 10-0129 Division ordinaire Arbitrage	Canoë-kayak	Brevet	Athlète	Stephen L. Drymer	159 jours (8 octobre 2010 au 16 mars 2011)	Entente de règlement	Louise R. Guerrette (Athlète)
SDRCC 10-0130 Division ordinaire Arbitrage	Canoë-kayak	Brevet	Athlète	Steven C. Gaon	35 jours (8 octobre au 12 novembre 2010)	Entente de règlement	
SDRCC 10-0131 Division ordinaire Arbitrage	Canoë-kayak	Brevet	Athlète		7 jours (8 octobre au 15 octobre 2010)	Demande retirée	
SDRCC 10-0132 Division ordinaire Méd-arb	Canoë-kayak	Brevet	Athlète		124 jours (8 octobre 2010 au 9 février 2011)	Demande retirée	
SDRCC 10-0133 Division ordinaire Arbitrage	Football	Admissibilité	Université	Patrice M. Brunet	7 jours (8 octobre au 15 octobre 2010)	Décision - appel rejeté	John Kendall (Univ.) Scott Norton (Univ.) Michael Van Dusen (SIC)
SDRCC 10-0134 Division ordinaire Arbitrage	Athlétisme	Discipline	Entraîneur	Larry Banack	45 jours (12 octobre au 26 novembre 2010)	Décision - appel accordé	Andy Buckstein (Entraîneur)
SDRCC 10-0135 Division ordinaire Arbitrage	Canoë-kayak	Brevet	Athlète	Steven C. Gaon	31 jours (12 octobre au 12 novembre 2010)	Entente de règlement	

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA (suite)
SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011)

NUMÉRO DU DOSSIER DIVISION TYPE DE DEMANDE	SPORT	TYPE DE DIFFÉREND	MEMBRE AYANT DÉPOSÉ LA DEMANDE	ARBITRE OU MÉDIATEUR	DURÉE DE LA PROCÉDURE	SOLUTION	REPRÉSENTANT JURIDIQUE
SDRCC 10-0136 Division ordinaire Arbitrage	Canoë-kayak	Brevet	Athlète	Paule Gauthier	28 jours (2 décembre au 30 décembre 2010)	Entente de règlement	Isabelle Mercier-Dalphonc (Athlète)
SDRCC 10-0137 Division ordinaire Méd-arb	Athlétisme	Brevet	Athlète	Michel G. Picher	78 jours (3 décembre 2010 au 19 février 2011)	Entente de règlement	Shane Byron King (Athlète) Rob Lonergan (ONS)
SDRCC 10-0138 Division ordinaire Arbitrage	Canoë-kayak	Brevet	Athlète	Michel G. Picher	47 jours (24 décembre 2010 au 9 février 2011)	Décision - appel rejeté	Morgan Martin (Athlète) Jim Smellie (Athlète)
SDRCC 11-0139 Division ordinaire Arbitrage	Racquetball	Brevet	Athlète	Julie Duranceau	33 jours (19 janvier au 21 février 2011)	Entente de règlement	Isabelle Mercier-Dalphonc (Athlète)
SDRCC 11-0140 Division ordinaire Méd-arb	Badminton	Sélection	Athlète	Stephen L. Drymer	21 jours (7 février au 28 février 2011)	Décision - appel accordé	
SDRCC 11-0141 Division ordinaire Arbitrage	Squash	Autre	Athlète	Carol Roberts	35 jours (16 février au 23 mars 2011)	Décision - appel rejeté	Hilary Findlay (ONS)
SDRCC 11-0142 Division ordinaire Arbitrage	Patinage de vitesse	Sélection	Athlète	Ross C. Dumoulin	6 jours (24 février au 2 mars 2011)	Entente de règlement	Sleven Indig (ONS)
SDRCC 11-0143 Division ordinaire Facilitation de règlement	Sports équestres	Gouvernance	OPS	Allan J. Stitt	20 jours (28 février au 20 mars 2011)	Entente de règlement	Benoit Girardin (OPS)
SDRCC 11-0144 Division ordinaire Arbitrage	Escrime	Brevet	Athlète	Robert Décaray	10 jours (25 février au 7 mars 2011)	Entente de règlement	
SDRCC 11-0145 Division ordinaire Arbitrage	Patinage de vitesse	Sélection	Athlète	Richard W. Pound	2 jours (2 mars au 4 mars 2011)	Décision - appel accordé	Michaël Bardagi (Athlète) Brian Ward (ONS)
SDRCC 11-0146 Division ordinaire Arbitrage	Escrime	Sélection	Athlète	Andrew McDougall	8 jours (8 mars au 16 mars 2011)	Demande retirée	Michaël Bardagi (Athlète) Pierre Fournier (Athlètes)
SDRCC 11-0147 Division ordinaire Arbitrage	Escrime	Sélection	Athlète	Kathleen J. Kelly	8 jours (16 mars au 24 mars 2011)	Entente de règlement	Pierre Fournier (Athlètes)

ANNEXE E : STATISTIQUES SUR LES DOSSIERS 2010–2011

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ANTIDOPAGE (du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011)

NUMÉRO DU DOSSIER DIVISION TYPE DE DEMANDE	SPORT	MEMBRE ACCUSÉ	ARBITRE	DURÉE DE LA PROCÉDURE	RÉSULTAT	REPRÉSENTANT JURIDIQUE
SDRCC DT 10-0117 Tribunal antidopage Arbitrage	Athlétisme	Athlète	Larry Banack	274 jours (22 mars au 21 décembre, 2010)	Aucune violation	Timothy S.B. Danson (Athlète) Robert C. Morrow (CCES)
SDRCC DT 10-0118 Tribunal antidopage Arbitrage	Boxe	Athlète		19 jours (21 avril au 10 mai 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0119 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète	Deborah L. Sword	66 jours (23 avril au 28 juin 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0120 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		58 jours (23 avril au 20 juin 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0121 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète	Ross C. Dumoulin	67 jours (17 juin au 23 août 2010)	Sanction : suspension de 1 an	David Lech (CCES)
SDRCC DT 10-0122 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		27 jours (5 mai au 1 ^{er} juin 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0123 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		7 jours (26 avril au 3 mai 2010)	Demande retirée	
SDRCC DT 10-0124 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète	Graeme Mew	117 jours (30 avril au 25 mai 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0125 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		14 jours (11 mai au 25 mai 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0126 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète	Anton M.S. Melnyk	99 jours (19 mai au 26 août 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0127 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		0 jour (28 mai 2010)	Demande retirée	
SDRCC DT 10-0128 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète	Ed Ratushny	79 jours (4 juin au 23 août 2010)	Sanction : suspension de 3 ans	David Lech (CCES)
SDRCC DT 10-0129 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		3 jours (18 juin au 21 juin 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0130 Tribunal antidopage Arbitrage	Basketball	Athlète		71 jours (23 juin au 2 septembre 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0131 Tribunal antidopage Arbitrage	Water Polo	Athlète		7 jours (7 juillet au 14 juillet 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0132 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète	Michel G. Picher	15 jours (7 juillet au 22 juillet 2010)	Sanction : suspension de 2 ans	David Lech (CCES)

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA (suite)
SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ANTIDOPAGE (du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011)

NUMÉRO DU DOSSIER DIVISION TYPE DE DEMANDE	SPORT	MEMBRE ACCUSÉ	ARBITRE	DURÉE DE LA PROCÉDURE	RÉSULTAT	REPRÉSENTANT JURIDIQUE
SDRCC DT 10-0133 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		3 jours (27 juillet au 30 juillet 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0134 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		115 jours (27 juillet au 19 novembre 2010)	Renonciation	David Lech (CCES) Brian Ward & Timothy S.B. Danson (Athlète)
SDRCC DT 10-0135 Tribunal antidopage Arbitrage	Judo	Athlète		0 jour (30 juillet 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0136 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		0 jour (10 juillet 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0137 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète	Carol Roberts	98 jours (15 octobre 2010 au 21 janvier 2011)	Sanction : suspension de 2 ans	David Lech (CCES)
SDRCC DT 10-0138 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		0 jour (15 octobre 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0139 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		5 jours (15 octobre au 20 octobre 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0140 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		6 jours (19 octobre au 25 octobre 2010)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0141 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Entraîneur	Marc Lalonde	74 jours (22 octobre 2010 au 4 janvier 2011)	Renonciation	
SDRCC DT 10-0142 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		37 jours (1 ^{er} décembre 2010 au 7 janvier 2011)	Renonciation	
SDRCC DT 11-0143 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		1 jour (6 janvier au 7 janvier 2011)	Renonciation	
SDRCC DT 11-0144 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		11 jours (6 janvier au 17 janvier 2011)	Renonciation	
SDRCC DT 11-0145 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		7 jours (6 janvier au 13 janvier 2011)	Renonciation	
SDRCC DT 11-0146 Tribunal antidopage Arbitrage	Taekwondo	Athlète	Patrice M. Brunet	(3 mars 2011)	En cours	Yann Bernard (CCES)
SDRCC DT 11-0147 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		30 jours (22 mars au 21 avril 2011)	Renonciation	Louis Mazurette & Jean-Philippe Abraham (Ath.) Benoit Girardin (CCES)

ANNEXE F

LISTE DES ARBITRES ET MÉDIATEURS DU CRDSC

ARBITRES

Larry Banack (Ontario)
John Watson Brooke (Ontario) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Patrice M. Brunet (Québec)
Kevin M. Burkett (Ontario) (jusqu'au 31 décembre 2010)
David I. Bristow (Ontario) (depuis le 1^{er} février 2011)
Jean-Guy Clément (Québec) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Barbara Cornish (Colombie-Britannique)
Robert Décary (Québec) (depuis le 1^{er} février 2011)
Jane H. Devlin (Ontario)
James E. Doyle (Ontario) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Stephen L. Drymer (Québec)
Ross C. Dumoulin (Ontario)
L. Yves Fortier (Québec)
Hugh L. Fraser (Ontario) (depuis le 1^{er} février 2011)
Paule Gauthier (Québec)
Benjamin Greenberg (Québec) (jusqu'au 31 décembre 2010)
James W. Hedley (Manitoba)
Kathleen J. Kelly (Ontario) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Marc Lalonde (Québec) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Peter J. MacKeigan (Nouvelle-Écosse) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Stewart McInnes (Nouvelle-Écosse)
Andrew McDougall (Ontario) (depuis le 1^{er} février 2011)
Richard McLaren (Ontario)
Anton M.S. Melnyk (Alberta) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Graeme Mew (Ontario)
Henri Pallard (Ontario) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Michel G. Picher (Ontario)
Gordon E Peterson (Ontario) (depuis le 1^{er} février 2011)
Richard W. Pound (Québec)
Joie Quarton (Yukon) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Ed Ratushny (Ontario)
Carol Roberts (Colombie-Britannique)
Bernard A. Roy (Québec)
John P. Sanderson (Colombie-Britannique)
Tricia C. Smith (Colombie-Britannique)
Janie Soubliere (Québec) (depuis le 1^{er} février 2011)
Allan Stiff (Ontario) (depuis le 1^{er} février 2011)
Deborah Sword (Alberta) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Cayley Jane Thomas (Territoire du Nord-Ouest) (depuis le 1^{er} février 2011)
François Tremblay (Québec) (depuis le 1^{er} février 2011)
John H. Welbourn (Alberta)

MÉDIATEURS

Greg Ambrozic (Ontario)
Larry Banack (Ontario) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Roger Beaudry (Ontario)
David Bennett (Ontario)
Dominique F. Bourcheix (Québec)
Kevin M. Burkett (Ontario) (jusqu'au 31 décembre 2010)
David I. Bristow (Ontario) (depuis le 1^{er} février 2011)
Rick Brooks (Ontario) (depuis le 1^{er} février 2011)
Barbara Cornish (Colombie-Britannique)
Kileen Dagg Centurione (Ontario) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Jane H. Devlin (Ontario)
Stephen L. Drymer (Québec)
Julie Duranceau (Québec)
Stephen C. Gaon (Ontario)
Paule Gauthier (Québec)
Lyon Gilbert (Ontario) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Paul Denis Godin (Ontario)
Vanessa Gray (Alberta) (depuis le 1^{er} février 2011)
Roger Gunn (Alberta)
Kathleen J. Kelly (Ontario)
Ian R. MacDonald (Alberta)
Bunny Macfarlane (Ontario) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Peter J. MacKeigan (Nouvelle-Écosse)
Stewart McInnes (Nouvelle-Écosse)
Anton M.S. Melnyk (Alberta) (jusqu'au 31 décembre 2010)
Graeme Mew (Ontario)
Gordon E Peterson (Ontario) (depuis le 1^{er} février 2011)
Michel G. Picher (Ontario)
Joie Quarton (Yukon) (jusqu'au 31 décembre 2010)
John P. Sanderson (Colombie-Britannique)
Anne Sone (Ontario) (depuis le 1^{er} février 2011)
Allan Stiff (Ontario) (depuis le 1^{er} février 2011)
Deborah Sword (Alberta)
George W. Taylor (Ontario)
Cayley Jane Thomas (Territoire du Nord-Ouest) (depuis le 1^{er} février 2011)



www.crdsc-sdrcc.ca

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

1080, Beaver Hall, Suite 950, Montréal (Québec) H2Z 1S8

Numéros locaux : T : 514-866-1245 F : 514-866-1246

Numéros sans frais : T : 1-866-733-7767 F : 1-877-733-1246



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage